

## EXTRAIT D'UNE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 octobre 2022

| Nombre de membres |          |                           |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents         | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 19                | 11       | 13                        |

| Vote           |
|----------------|
| Pour : 13      |
| Contre : 0     |
| Abstention : 0 |

L'an 2022, le 17 octobre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Notre Dame de Riez s'est réuni à la salle du conseil municipal à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hervé BESSONNET, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 12 octobre 2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 12 octobre 2022.

**Présents** : M. BESSONNET Hervé, Maire, MMES : BESSONNET Séverine, BOUTET Nadège, GARREAU Sabrina, REMAUD Natacha, SIONNEAU Dominique, MM. CROCHET Jean, GLACIAL Yves, LE GAL Alain, POTIER Jocelyn, THUÉ Alain.

**Excusé(s)** : MME THIBAUD Stéphanie (pouvoir à Nadège BOUTET), M. VITALIEN Anthony (pouvoir à Jean CROCHET), MMES DILLET Sabrina, NERAUDEAU Delphine, NIMESKERN Laurence, SAINTURAT-NIEL Corinne, MM. BRUN Jérôme, MIGNÉ Hervé.

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Sous-Préfecture des Sables  
d'Olonne  
Le : 21/10/2022  
Et publication ou notification le :  
21/10/2022

A été nommée secrétaire : Mme Nadège BOUTET

### 2022\_10\_04 – Salle polyvalente : assurance dommages ouvrages

Dans le cadre des travaux de rénovation énergétique, de restructuration et d'extension de la salle polyvalente Constant Guyon, nous avons sollicité plusieurs sociétés d'assurances pour la souscription d'une assurance dommages ouvrages, afin de se prévenir d'éventuels litiges.

Monsieur le Maire présente l'offre de SMACL ASSURANCES de Niort d'un montant de 14 765,66 € TTC.

Le Conseil Municipal, après vote à l'unanimité,

**Accepte** la proposition de SMACL ASSURANCES de Niort pour la souscription d'une assurance dommages ouvrage dans le cadre des travaux de rénovation énergétique, de restructuration et d'extension de la salle polyvalente Constant Guyon pour un montant de 14 765,66 € TTC.

**Autorise** Monsieur le Maire à signer l'offre correspondante et tous documents s'y afférent.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 21/10/2022

Le Maire

Hervé BESSONNET



La Secrétaire de séance,  
Nadège BOUTET

